

Assemblée Générale Ordinaire
Mardi 18 octobre 2022

RAPPORT MORAL

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Après deux années difficiles durant lesquelles nous avons dû adapter toutes nos actions aux diverses contraintes imposées par la pandémie de Covid, nous pouvons enfin reprendre un rythme normal de nos activités tout en gardant néanmoins à l'esprit le risque permanent que la situation que nous avons connue ne revienne.

C'est donc avec plaisir que nous pouvons nous retrouver ce soir pour cette assemblée générale sous la forme habituelle et plus conviviale que nous préférons tous.

Comme je vous l'ai annoncé lors de notre précédente assemblée, la comptabilisation des licences enregistrées dans nos deux départements au 14 septembre 2021 a engendré une baisse de 25 % du montant de la ristourne octroyée par notre comité régional. Malgré cela, nous avons décidé de maintenir les aides allouées à chaque stagiaire inscrit dans une formation délivrée par l'une de nos commissions.

Les subventions ANS demandées par la précédente équipe pour l'année civile 2020 et que nous avons pu élargir à 2021 en raison de la pandémie, nous ont permis de répondre, d'une part à l'un des axes prioritaires du projet sportif fédéral, la protection de l'environnement, par l'aide à la formation de cadres en environnement et biologie subaquatiques, et d'autre part, à un impératif de maintien d'un nombre de cadres suffisant à la pratique de nos activités par l'aide à la formation de nouveaux entraîneurs initiateurs de nage en eaux vives et de GP et MF1 techniques. Malheureusement, pour ce second volet, la commission apnée, également sollicitée, n'a pu répondre favorablement à nos attentes.

Pour cette année, aucune demande de subvention ANS n'a pu être faite car aucune commission n'a pu présenter un projet rentrant dans le cadre du nouveau projet sportif fédéral. De plus, je vous rappelle que, à très court terme, les organismes déconcentrés n'auront plus la possibilité de déposer des dossiers puisque 100% des budgets alloués iront aux demandes faites directement par les clubs.

L'objectif de notre CoDep est de favoriser et maintenir la bonne activité des commissions existantes en son sein. Depuis cette année, grâce à la motivation de Roland BONEL, il se dote maintenant d'une nouvelle activité, la photo vidéo, dont nous sommes contents, ce soir, de pouvoir vous faire la présentation. A voir le planning proposé pour la nouvelle saison, je pense qu'elle ne tardera pas à devenir rapidement une commission à part entière et nous en sommes tous fiers.

Depuis maintenant deux années, notre jeune équipe s'investit dans l'aide qu'elle peut apporter aux clubs, aux commissions, et à l'ensemble des licenciés dans un soucis de transparence, d'équité et de respect. C'est parfois difficile et la compréhension de nos objectifs n'est pas toujours bien perçue mais nous nous efforçons en permanence de maintenir notre chemin directeur pour lequel nous nous sommes engagés.

La conjoncture économique actuelle, la fermeture de certaines piscines, la baisse progressive des aides que nous pouvons constater nous obligeront encore à des adaptations et changements d'habitudes dans la façon de pratiquer nos activités. Nous nous efforcerons d'essayer de suivre cette évolution afin de répondre au mieux aux besoins de tous.

Comme je vous l'ai annoncé l'an dernier, notre Comité Régional travaille actuellement sur un projet de développement de la mutualisation entre clubs ou CoDep. Un premier acte vient d'être décidé et passera par l'utilisation d'un site général pour vous aider à trouver l'ensemble des informations nécessaires à vos besoins.

Nous souhaitons enfin que cette année permette à toutes et à tous d'atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés et la réussite dans vos projets.

Merci pour votre attention.

Fabrice BURTHÉRET,
Président